

## DE LA PETITE ENFANCE AU LYCEE

### CRECHES

#### **BABYLAUNE - CRÈCHE**

Chemin des Quatre  
04 77 26 11 65

#### **CRECHE - HALTE GARDERIE FOREZ ENCHANTÉ INTERCOMMUNALE**

74 Bis Bd de la Boissonnette  
04 77 26 37 00

### RELAIS ASSISTANTS MATERNELS INTERCOMMUNAL

Les Marmots du Forez - Allée du Parc  
04 77 27 17 30

**Permanences** : lundi de 17 h à 18 h 30, mardi de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h 30, fermé le mercredi, jeudi de 9 h à 12 h, et vendredi de 13 h à 16 h.

### CONSULTATION DES NOURRISSONS

Dispensée par la PMI - 1 Place Félix Nigay  
04 77 26 29 89

**Permanences** le vendredi de 9 h à 12 h (sur RDV)

## LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

### DEUX GROUPES PRIMAIRES PUBLICS

**Horaires** : lundis, mardis, jeudis et vendredis : 8 h 30-12 h00 et 14h00-16h30

#### **ECOLE CHARLES PERRAULT (MATERNELLE ET ELEMENTAIRE)**

Impasse de la Boissonnette  
04 77 26 07 42  
ce.0422222m@ac-lyon.fr

#### **ECOLE DU HUIT MAI (MATERNELLE ET ELEMENTAIRE)**

26 Rue du Huit Mai  
04 77 26 05 31  
ce.0420253x@ac-lyon.fr

### AVEC DES ACCUEILS PERISCOLAIRES ET GARDERIES

#### **Coordonnées téléphoniques :**

- Groupe scolaire du Huit Mai : 06 62 24 54 39
- Groupe scolaire Charles Perrault : 06 59 56 98 72

**Le matin 7h30-8h30** : accueil payant en fonction du quotient familial dans les deux écoles publiques

**Le midi 12h-14h** : déjeuner payant en fonction du quotient familial

- Ecole du Huit Mai : déjeuner à la maison de la commune
- Ecole Charles Perrault : déjeuner sur place

**13h20-13h30** : accueil gratuit pour les enfants dont les parents ont une activité professionnelle et sur présentation de justificatifs

**Le soir de 16h30-18h** : accueil payant en fonction du quotient familial

**Le soir de 18h à 18h30** : accueil gratuit uniquement pour les enfants dont les parents ont une activité professionnelle et sur présentation de justificatifs.

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Sont concernés les enfants qui sont scolarisés pour la première fois dans une école primaire publique de Feurs.

Les inscriptions scolaires se font au service Etat Civil de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ou le samedi de 9h à 12h.

Les documents à fournir pour toute inscription sont :

- Le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

### INSCRIPTIONS CANTINE ET GARDERIE : PORTAIL « PARENTS »

Vous pouvez télécharger la plaquette d'information :  
<https://parents.logiciel-enfance.fr/feurs>

Pour contacter le service des affaires scolaires :  
mairie.ecoles@feurs.fr  
04 77 27 40 00

### INSPECTION DEPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION

1 Impasse Boissonnette  
04 77 26 06 78

### ASSOCIATION SOU DES ECOLES

Ecole du Huit Mai  
sdefeurs1@gmail.com

### UN GROUPE PRIMAIRE PRIVE

**Horaires : lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h25 à 12h et de 13h45 à 16h15**

### **ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE Marcellin CHAMPAGNAT**

21 rue Gambetta  
04 77 26 47 69  
ecole-champagnat-direction@orange.fr

### UN COLLEGE PUBLIC

### **COLLEGE LE PALAIS**

Allée du Château  
04 77 26 15 33  
0420012k@ac-lyon.fr

### UN COLLEGE PRIVE

#### **COLLEGE PRIVÉ Marcellin CHAMPAGNAT**

Rue Jules Ferry  
04 77 26 12 68  
champagnat.direction@orange.fr

### UN LYCEE PUBLIC

#### **LYCEE DU FOREZ**

10 Route de Civens  
04 77 26 37 89  
Courriel : ce.0421788r@ac-lyon.fr

### UN LYCEE PRIVE

#### **LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ DU PUIITS DE L'AUNE**

Rue Louis Blanc  
04 77 26 11 65  
feurs@cneap.fr